

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
6 — 45 — — Omnibus.
9 — 02 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
— — — — Express.
7 — 22 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
— — — — Omnibus.
— — — — Express.
12 — 38 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

On connaît bientôt, dit la *Patrie*, les demandes premières de la Prusse et les concessions obtenues par M. Thiers. Sans savoir tous les détails, nous croyons pouvoir dire aujourd'hui que dès le principe les demandes du chancelier fédéral étaient sensiblement plus élevées en ce qui la touche la contribution de guerre, et qu'il s'est tenu longtemps au chiffre de sept milliards, qui a été abaissé peu à peu. Primitivement aussi, il avait été question de dix bâtiments cuirassés de la marine française, ce qui aurait porté de suite à quinze navires blindés l'effectif de la flotte allemande de combat, et aurait d'un seul coup constitué la marine fédérale.

Les demandes territoriales étaient aussi plus élevées dans le premier projet, et la conservation de Belfort a été très-difficile à obtenir. Les fortifications de cette place, malgré le siège qu'elle a soutenu, sont intactes dans leur ensemble et seront facilement réparées.

Voici les noms des représentants à l'Assemblée nationale qui ont voté contre la paix :

MM.

Adam (Edmond), Albrecht, Amat, Ancelon, André (docteur), Andrieu, Arago (Emmanuel), Arnaud (de l'Ariège).

Bamberger, Barbaroux (docteur), Bardon, Berlet (Meurthe), Bernard (Martin), Billot (général), Billy, Blanc (Louis), Böell, Børsch, Brice, Brisson, Brun (Charles), Brunet.

Carion, Carnot fils, Chaix, Chanzy (général), Chauffour, Claude (Meurthe), Claude (Vosges), Clémenceau, Colas, Cournet (Seine).

Delescluze, Deschange, Dorian, Dornès (Léon), Dubois, Duclerc, Ducoux, Durieu.

Esquirois.

Farcy (lieutenant de vaisseau), Floquet (Charles).

Gambetta, Gambon, Gent, Georges, Girerd (Cyprien), Grandpierre, Greppo, Grosjean, Guiter.

Hartmann, Humbert (Haute-Garonne), Humbert (Louis-Amédée).

Jaubert (comte), Joigneaux, Jouvenel (baron de), Kablé, Keller, Kœchlin.

Laflize, Lamy, Langlois, Laserve, Laurier (Clément), Lefranc (Pierre), Lepère, Lockroy, Loysel (général), Lucet.

Mahy (de), Malens, Malon, Marc-Dufraisse, Mazure (général), Melsheim, Millière, Monteil, Moreau.

Noblot.

Ostermann.

Peyrat, Pyat (Félix).

Quinet (Edgard).

Ranc, Rathier, Razoua, Rencker, Rochefort.

Saglio, Saisy (Hervé de), Scherer-Kestner, Schnéegans (de), Schœlcher.

Taberlet, Tachard, Teutsch, Tirard, Titot, Tomain, Tridon.

Varroy, Victor Hugo, Vilain, Viox.

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

MM. Aubry (Vosges), Aumale (duc d'), Balzan, Broglie (duc de), Buffet, Chanteloup (Martin), Charette (de), Chaudordy (comte de), Contant, Deligny (le général), Denfert, Favre (Jules). Join-

ville (le prince de), Jordan, Küss, Lavergne, Lagnier, Naquet, Picard (Ernest), Poujade, Ravinel, Sauvage, Valon (de).

ABSENTS PAR CONGÉS.

MM. Christophe, Dumarnay, Ferry (Jules), Li-mayrac (Tarn-et-Garonne), Puiberneau (de), Puvion de Chavannes, Steinheill.

Après le départ des Prussiens, l'affiche suivante a été placardée sur les murs de la capitale :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Ministère de l'Intérieur.

L'armée allemande a évacué ce matin les quartiers où elle avait pénétré. Pendant son séjour, la tenue de Paris a été au-dessus de tout éloge; partout, les lieux publics, les établissements industriels, les magasins des commerçants se sont fermés spontanément. Des cordons de ligne et de garde nationale, soigneusement disposés, ont formé entre les troupes allemandes et la population des frontières provisoires qu'ils ont fait respecter.

Les occupants, laissés à eux-mêmes ont pu comprendre que si le droit succombe parfois devant la force, il n'est pas si facile de dompter les âmes, et que la fortune de la guerre ne domine pas seule le monde.

Nous devons un juste tribut de reconnaissance aux habitants des arrondissements qui ont supporté la présence de l'étranger; ils ont racheté leurs concitoyens et préservé la cité de malheurs imminents.

Les municipalités du huitième, du seizième et du dix-septième arrondissement ont fait leur devoir avec autant de zèle que d'abnégation; Paris n'aura jamais assez de respect pour les magistrats dévoués qu'il trouve auprès de lui à toutes les heures de danger et de douleur.

Le Gouvernement de la République leur remercie; il comptera toujours sur eux comme il compte sur la population pour que Paris reste une des premières villes du monde.

Paris, le 3 mars 1871.

Le ministre de l'Intérieur,

ERNEST PICARD.

On écrit de Bordeaux, le 4 mars, à l'*Union libérale* :

Nous pouvons nous attendre à une séance orageuse. Les nouvelles de Paris, quoiqu'elles ne soient pas officielles encore, ont jeté dans l'Assemblée l'épouvante et la surexcitation. On dit que l'insurrection, parfaitement armée, est maîtresse de toute la rive droite ou à peu près, et que le général Vinoy a dû se retirer sur la rive gauche. La suspension de la télégraphie privée, ordonnée ce matin, confirme la gravité des nouvelles.

L'émotion est grande. Je ne crois pas qu'elle même dans l'extrême-gauche, il se soit rencontré personne encore qui ne soit navré d'apprendre ce nouveau malheur. Cette infortune manquait à Paris. Malheureusement cela pouvait être prévu. Les Prussiens se sont donné garde de désarmer la garde nationale; ils soupçonnaient bien que; dans les faubourgs livrés à toutes les excitations, à toutes les folies, la guerre civile couvait, latente, mais inévitable!

M. E. Picard est arrivé à Bordeaux; mais il n'apportait pas de nouvelles. Au moment de son départ, Paris était calme encore, quoique présentant des symptômes graves. Les détails nous manquent, mais il est certain que les nouvelles parvenues au Gouvernement sont « de la plus haute et de la plus douloureuse gravité. »

Que va faire l'Assemblée? Les avis sont singulièrement divergents. Les hommes qui, depuis longtemps, ont pris part à la direction des affaires, voudraient que, sans perdre un instant, l'Assemblée partît pour Paris, prendre possession du siège du Gouvernement. D'autres répondent, la droite surtout, que, *jamais* l'Assemblée ne jouira d'aucune sécurité si elle siège à Paris; et, plus que jamais, on propose Fontainebleau. Mais, devant la gravité de la situation, il faudra bien prendre un parti. On s'attend à une communication du Gouvernement et à une délibération ardente.

Il n'est pas exact que M. de Rochefort soit parti pour Paris. Il est encore à Bordeaux, mais MM. Pyat et Malon sont partis. M. le général d'Aurelles de Paladines est probablement arrivé à Paris maintenant, à moins qu'il n'ait dû s'arrêter en route pour donner des ordres et concentrer certains corps.

Il y a, à cette heure, un conseil du Gouvernement. C'est là ce qui retarde l'ouverture de la séance. — On m'affirme que M. Thiers fait maintenant (2 h.) une communication officielle dans les bureaux. — On a proclamé la *Commune* à Paris. — Il va se produire une interpellation sur ces événements.

Les communications faites dans les bureaux par M. Thiers sont beaucoup moins alarmantes qu'on pouvait le craindre. Il n'y a pas eu encore un coup de feu de tiré. Quelques bataillons de la garde nationale se sont armés et retranchés dans les quartiers de Belleville, la Villette, le faubourg du Temple. Le général Vinoy est avec ses troupes massées autour du Louvre et des Tuileries. Des sommations ont été faites aux insurgés; ils seront attaqués demain, s'ils n'abandonnent pas leurs barricades. On paraît croire que les insurgés ne défendront pas leurs positions.

La tentative d'insurrection de Belleville serait, dit-on, une protestation contre le vote du traité de paix.

Les députés de l'Alsace (démissionnaires comme on le sait) ont nommé une commission de 4 membres chargée de se rendre à Bruxelles, lors des prochaines négociations de paix, afin de défendre les intérêts alsaciens et d'obtenir pour leurs compatriotes, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial, les conditions les plus favorables. Les membres de cette commission sont :

1° Pour le Haut-Rhin, MM. Taschard et Hartmann;

2° Pour le Bas-Rhin, MM. Saglio et Børsch.

On lit dans le *Journal officiel* :

Les faits les plus regrettables se sont produits depuis quelques jours et menacent gravement la paix de la cité. Des gardes nationaux en armes, obéissant, non à leurs chefs légitimes, mais à un comité central anonyme qui ne peut leur donner aucun ordre sans commettre un crime sévère-

ment puni par les lois, se sont emparés d'un grand nombre d'armes et de munitions de guerre sous prétexte de les soustraire à l'ennemi dont ils redoutaient l'invasion. Il semblait que de pareils actes dussent cesser après la retraite de l'armée prussienne. Il n'en a rien été : le poste des Gobelins a été forcé et des cartouches ont été pillées.

Ceux qui provoquent ces désordres assument sur eux une terrible responsabilité; c'est au moment où la ville de Paris, délivrée du contact de l'étranger, aspire à reprendre ses habitudes de calme et de travail, qu'ils sèment le trouble et préparent la guerre civile. Le Gouvernement fait appel aux bons citoyens pour étouffer dans leurs germes ces coupables manifestations.

Que tous ceux qui ont à cœur l'honneur et la paix de la cité se lèvent; que la garde nationale, repoussant de perfides instigations, se range autour de ses chefs et prévienne des malheurs dont les conséquences seraient incalculables.

Le Gouvernement et le général en chef sont décidés à faire énergiquement leur devoir; ils feront exécuter les lois; ils comptent sur le patriotisme et le dévouement de tous les habitants de Paris.

Le ministre de l'Intérieur,

ERNEST PICARD.

On écrit de Paris, à la date du 3 mars :

Ce matin, à huit heures, les Prussiens ont quitté Paris; à dix heures, le dernier d'entre eux sortait de dessous l'arc de triomphe de l'Etoile. Aussitôt, un ouvrier, accourant avec une pelle sur laquelle se trouvaient des charbons ardents, a fait brûler du sucre sous le monument élevé à nos gloires militaires. Je relate ce détail parce qu'il est parfaitement exact, et parce qu'il peint, d'une manière très-fidèle, l'esprit qui a animé toute la population pendant le séjour de nos ennemis au milieu de nous.

Le gaz a célébré le départ des Prussiens en reparaissant vendredi soir dans les rues de Paris.

Il chôme encore pour les boutiques et pour les maisons particulières.

La libre circulation est entièrement rétablie et l'on peut sortir de Paris ou y entrer sans s'être muni au préalable de sauf-conduits dont le caprice germanique variait si fréquemment les modèles.

Les Prussiens ont demandé huit jours pour évacuer Versailles. C'est bien long, dit un de nos confrères. Ils eussent pris moins de temps si l'on eût continué le combat de Montretout.

Nos premiers prisonniers français, qui peuvent revenir maintenant en toute liberté, sont attendus à Paris; tous sont libres et le savent, mais on compte qu'il faudra bien un mois avant que le dernier d'entre eux soit rapatrié.

Le bruit court que, maintenant que la paix est signée, l'empereur d'Allemagne est décidé à ne rendre à la liberté son prisonnier de Wilhelmshöhe qu'au prix d'une rançon de... cinquante millions.

Un télégramme reçu par le *Manchester-Guardian* annonce, d'après le *Post* de Berlin, que de

Versailles on a adressé à l'empereur Napoléon des remontrances lui interdisant d'outrepasser les privilèges d'un prisonnier de guerre, et lui rappelant qu'il doit s'abstenir de toute immixtion dans les affaires politiques au moyen de protestations, de proclamations ou de démonstrations sous toute autre forme.

On a en outre envoyé à Wilhelmshöhe l'ordre de surveiller le prisonnier plus rigoureusement que cela n'a eu lieu jusqu'ici.

On lit dans la *Liberté* de Bordeaux :

La guerre n'aura pas porté bonheur à ceux qui ont trempé dans l'intrigue Hohenzollern, prétexte de l'odieuse boucherie humaine pendant six mois.

Le prince Léopold Hohenzollern est souffrant depuis le commencement de la campagne.

Son frère, Charles, court à Bukarest, soir et matin, le risque d'être pendu.

Le maréchal Prim, qui mit au mois de juin dernier le feu aux poudres, est mort assassiné.

M. Salazar y Mazredo, le jeune diplomate qui nous, d'accord avec Prim et Bismark, les fils de l'intrigue, vient de mourir à Madrid, emporté par une maladie aiguë.

On dit la vie de Sagasta, également complice de M. de Bismark, en danger.

Il y a des événements qui ressemblent à des châtiments...

Nous lisons dans l'*Union libérale*, de Tours :

On nous communique la pétition suivante qui se couvre de signatures dans notre ville :

A Messieurs les membres de l'Assemblée nationale à Bordeaux.

Messieurs,

Détournant un instant les yeux des inquiétudes et des douleurs de l'occupation étrangère qui nous opprime et nous ruine, confiants d'ailleurs dans votre patriotisme éclairé pour nous épargner les angoisses d'une agonie plus prolongée, si nous jetons vers l'avenir un regard d'espérance, un autre sujet d'inquiétude et d'alarmes nous saisit et nous replonge par la pensée dans une nouvelle série de catastrophes, précurseurs infaillibles de la destruction totale de la patrie.

Vous connaissez aussi bien que nous la cause intérieure du mal qui nous dévore, envenime nos divisions et nous fait osciller depuis vingt-quatre ans du despotisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme.

L'omnipotence de Paris, par le fait d'une centralisation excessive, choyée par les tribuns non moins que par les Césars, est la source de l'instabilité qui, tous les quinze à vingt ans, remet chez nous tout en question, gouvernement, administration, propriété, famille, nous rejette en arrière dans la voie du progrès moral et politique, et condamne la France au supplice de Sisyphe remontant éternellement son éternel rocher.

Nous devons à tout prix profiter des circonstances pour porter remède au mal invétéré qui n'enrichit quelques-uns qu'en consommant la ruine du plus grand nombre.

Le moment actuel, Messieurs, ne peut être mieux choisi. Vous avez une nouvelle constitution à faire; la révolution et la guerre ont fait devant vous table rase, et nos malheurs mêmes sont une condition favorable au succès des réformes projetées. Notre légèreté proverbiale, trop réelle, s'est modifiée à la suite de désastres inouïs. Nous sentons enfin le prix de la réflexion et de la prudence, et l'étendue de nos misères a élevé chez tous l'esprit de sacrifice à sa plus haute puissance.

Enfin, un esuite d'événements dont la rapidité et la portée dépassent toutes les prévisions humaines, vous a conduits à vous réunir en province; la translation hors Paris de la capitale politique de la France, que le bon sens populaire acclame comme le remède souverain seul efficace, se trouve être en ce moment un fait accompli qui répond par avance aux objections de la routine et aux timidités intéressées des convoitises particulières.

La vertu même du fait accompli nous évite le soin d'en prouver la nécessité absolue. D'ailleurs les attentats du parti démagogique, que la mesure proposée a pour but de prévenir, sont dans toutes les mémoires. Le vrai peuple, celui qui travaille et souffre le premier des révolutions imprudemment commises en son nom, est las de

voir à chaque génération le fruit de ses labeurs dissipé ou compromis par la violence ou l'inertie de la population parisienne.

La province, Messieurs, qui vous a nommés sans condition, avec une confiance absolue dans la droiture de vos intentions, vous adjure de mettre un terme à ses souffrances intolérables. Elle veut rester convaincue que vous accepterez avec fermeté d'âme, des mains de la patrie en deuil, l'obligation de sacrifier au besoin vos préférences, vos plaisirs et vos intérêts privés pour assurer, par une mesure énergique, opportune et nécessaire, la stabilité des institutions que vous avez mission de formuler.

Les objections ne vous manqueront pas. La routine et l'intérêt se ligueraient pour vous faire trébucher dans des obstacles chimériques. Vous puiserez alors dans votre dévouement à la chose publique, dans l'appel que vous ferez à toutes les lumières et à toutes les bonnes volontés, les moyens pratiques de mettre la mesure proposée en exécution.

Ne craignez rien, Messieurs, de ces résistances passagères. Du moment où vous serez porté par l'opinion publique, dont nous voyons sans cesse le flot monter et s'accroître autour de cette question, marchez résolument dans la voie qu'elle vous indique, en inscrivant formellement en tête de la Constitution ce simple article : *Le siège des pouvoirs publics de la France devra toujours être établi dans une ville centrale de province, d'une population inférieure à soixante mille habitants, et à une distance de Paris d'au moins vingt-quatre myriamètres.*

Agrérez, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Un certain nombre d'exemplaires de cette pétition ont été déposés chez MM. Guillaud-Verger et Delpire, libraires, rue Royale, à Tours.

Des exemplaires en seront remis aux personnes qui voudraient recueillir des adhésions.

LES ARMÉES FRANÇAISES NE SONT PAS DÉGÉNÉRÉES.

Sous ce titre, l'*International*, de Londres, démontre victorieusement cette vérité, que rien n'autorise les Allemands à se croire supérieurs aux Français, en tant que soldats.

L'*International* rappelle qu'à la première rencontre de l'armée prussienne, à SARREBRUCK, le 2 août, les troupes du général F. Batailles étant égales à celles des ennemis : la victoire resta à la France.

A WISSEMBOURG, le 4 août, le général Abel Douai n'avait que six mille hommes contre trente mille hommes. Il s'est battu pendant une grande partie de la journée, et il s'est fait tuer lorsque ses soldats étaient écrasés par le nombre, et en voulant protéger la retraite.

A WERTH et REICHSHOFFEN, le 6 août, le maréchal Mac-Mahon n'avait que 33,000 hommes contre les 120,000 du prince royal, qu'il a tenus en échec pendant toute une journée.

A FORBACH, le 7 août, les 30,000 hommes du général Frossard, malgré le désavantage d'une surprise, pouvaient, jusqu'au soir, espérer la victoire, contre les 70,000 hommes du général Steinmetz.

A BORNAY, le 14 août, le maréchal Bazaine, à la tête de 120,000 hommes, luttait avec avantage contre 240,000 hommes.

A GRAVELOTTE, le 16, dans les mêmes conditions numériques, il remportait une véritable victoire; malheureusement il commettait la faute de remettre au lendemain la retraite sur Verdun, pour avoir voulu donner aux troupes un jour de repos.

A MARS-LATOUR, le 18 août, il aurait été certainement victorieux, plus complètement encore que dans les deux premières batailles, contre l'ennemi deux fois supérieur en nombre, si, à la fin de la journée, le général von Moltke n'était pas venu au secours des armées allemandes, avec 70,000 hommes des meilleures troupes du roi, en grande partie composées de sa garde.

Cette dernière bataille obligeait le maréchal Bazaine à se réfugier sous le canon de Metz, qu'il fut depuis dans l'impossibilité de quitter.

A BEAUMONT, le 29 août, l'avant-garde du maréchal Mac-Mahon, commandée par Faily, composée de 25,000 hommes, fut surprise par 60,000 Saxons.

Devant SÉDAN, le 30 août, Mac-Mahon n'avait que 80,000 hommes en ligne contre 300,000 Allemands qui avaient opéré leur jonction, et l'on sait les prodiges de valeur qui furent accomplis par les Français dans cette journée, et comment la victoire paraissait décidée en leur faveur jusqu'à onze heures.

Faidherbe dans le Nord, d'Aurelles de Paladine et Chanzy avec l'armée de la Loire, et Bourbaki, se sont toujours trouvés en face de forces supérieures.

Cependant, il faut le reconnaître, pour ces généraux la disproportion numérique était moins considérable; mais aussi les deux-tiers et quelquefois les trois-quarts de leurs armées étaient composés de jeunes recrues, de mobiles qui se battaient presque toujours très-bien, mais qui ne pouvaient certainement agir avec le même ensemble que de vieilles troupes.

Comme le dit justement l'*International*, de tels chiffres sont éloquentes, ils ne peuvent être contestés; il faudra les graver dans la mémoire de tous, pour servir d'encouragement aux nouvelles armées de la France, et d'enseignements nécessaires aux généraux chargés d'examiner et de régler dans l'avenir tous les plans de campagne.

Mais, ainsi que le fait remarquer ensuite le même journal, ce n'est pas seulement la supériorité du nombre des soldats que possédaient les armées prussiennes dans toutes les rencontres, c'est aussi la supériorité de l'artillerie à tous les points de vue.

Aussi il a fallu des prodiges de valeur de la part des Français pour soutenir si glorieusement et si longtemps la lutte dans chaque bataille.

La défense de toutes les forteresses a fait l'admiration des assiégeants, et certainement l'histoire impartiale, en faisant une grande part aux talents militaires des généraux prussiens et allemands, à la solidité de leurs troupes, ne peut manquer de reconnaître que c'est aux armées françaises qu'il faut donner la première place pour cette bravoure qui ne faiblit pas devant la disproportion des forces, du nombre des ennemis et de la puissance des engins de guerre.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

« Saumur, 5 mars 1871.

» Monsieur le Directeur,

» Je vous serai reconnaissant de vouloir bien insérer les lignes qui suivent :

» Au nom des officiers et soldats de la légion de la Charente-Inférieure, je remercie les habitants et les maires des bourgs de Jarzé, Echemiré, Corné, Andard, Brain et Varrains, pour le bon accueil qu'ils nous ont fait.

» C'est aussi de tout notre cœur que nous adressons nos remerciements aux Sœurs des hôpitaux de Jarzé, de Corné, de l'hôpital civil et de l'ambulance Saint-Jean à Saumur, où nos malades ont été si admirablement soignés.

» Tous, comme l'écrivait le général Cléret, ont su avoir les égards et donner l'affection que méritaient des soldats ayant laissé derrière eux ce qu'ils avaient de plus cher pour venir défendre l'Anjou.

» Agrérez, etc.

» Docteur GÉLINEAU,

» Chirurgien major des mobilisés de la Charente-Inférieure. »

La Cour d'appel d'Angers a, par un arrêt en date du 5 mars, rejeté l'arrêt de conflit soulevé par M. Engelhard, dans son affaire personnelle contre MM. de Cumont et Stofflet. Le jugement au fond a été renvoyé au 22 courant.

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'*Union*, de Bordeaux, nous arrive avec son contingent de nouvelles effrayantes. Elle dit :

« On s'entretient de graves nouvelles, cette assertion est navrante, que l'on suppose être arrivées de Paris. On raconte que les Prussiens, ayant voulu défilé devant le Louvre, la population irri-

tée avait couru aux armes. Il paraît que les Prussiens ont quitté Paris pour rentrer dans les forts, et que l'insurrection est maîtresse de la rive gauche. Les rapports du général Vinoy ont fait l'objet d'un conseil politique extraordinaire qui s'est réuni ce matin à six heures.

» 40,000 hommes, sous les ordres du général Jaurès, marchent sur Paris; ils sont partis de Janville, à 30 ou 40 lieues de Paris.

» On parle de la réunion d'un conseil diplomatique et de résolutions énergiques prise par M. Thiers. Ce qui fait la gravité de la situation de Paris, c'est l'armement très-sérieux de milliers de gardes nationaux décidés à en faire un mauvais usage.

» Nous entendons dire que le général Vinoy a battu en retraite devant l'insurrection parisienne, et n'occupe plus que le Louvre et les Tuileries.

Bordeaux, 5 mars, 5 h. soir.

Les correspondances de samedi soir ne disent rien des troubles.

L'empereur Guillaume et M. de Bismark avec l'état-major général prussien ont dû quitter Versailles lundi. L'évacuation complète de Versailles suivra de près.

L'armée de Paris va être renforcée de trois divisions de ligne, de neuf batteries et d'une division de cavalerie.

Nous n'avons reçu ce matin aucun courrier de Bordeaux ni de Paris.

On dit que le train-poste d'hier au soir n'a pu continuer sa marche sur la capitale. Nous donnons, bien entendu, cette nouvelle sous toutes réserves. Nous ne nous faisons que l'écho de bruits de ce matin. Cette absence de renseignements donne lieu à des rumeurs sinistres.

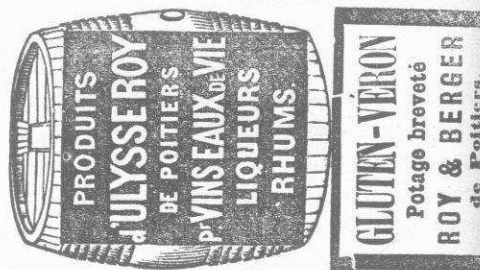
Attendons.

On ne connaît pas la cause du retard du courrier de Bordeaux.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.



Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur,

Le jeudi 9 mars 1871, à midi.

LES IMMEUBLES

dont le détail suit,

Dépendant de la succession de M. Touppelin de la Dollière, situés, île d'Offard à Saumur.

1^o Une maison d'habitation, avec remise, bâtiments de servitude, dépendances et jardin.

2^o Une ouche, plantée d'abricotiers, au nord de la maison.

3^o Un jardin et une ouche plantés d'abricotiers, à l'ouest et au midi de la maison.

Le bail aura une durée de 3 ans y compris l'année commencée depuis le 25 décembre 1870.

Le même jour,

LA COUPE DE QUETIER qui existe autour de l'île d'Offard dans les parties dépendant de la succession de M. Touppelin.

S'adresser, à M. BOUTARD, greffier de la justice de paix à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire.

Saumur, imprimerie de P. GODET.